



GROUPE SPECIAL DU MANDAT DE BERLIN
Septième session
Bonn, 31 juillet - 7 août 1997

**RAPPORT DU GROUPE SPECIAL DU MANDAT DE BERLIN SUR LES TRAVAUX
DE SA SEPTIEME SESSION, TENUE A BONN,
DU 31 JUILLET AU 7 AOÛT 1997**

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. OUVERTURE DE LA SESSION (Point 1 de l'ordre du jour)	1 - 7	2
II. QUESTIONS D'ORGANISATION (Point 2 de l'ordre du jour)	8 - 16	3
A. Adoption de l'ordre du jour	8	3
B. Organisation des travaux de la session	9 - 12	4
C. Organisation des travaux de la huitième session	13 - 14	4
D. Participation	15	5
E. Documentation	16	5
III. NEGOCIATION D'UN PROTOCOLE OU D'UN AUTRE INSTRUMENT JURIDIQUE (Point 3 de l'ordre du jour)	17 - 24	5
IV. RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA SESSION (Point 4 de l'ordre du jour)	25 - 28	6

Annexe

Documents dont le Groupe spécial au Mandat de Berlin était saisi à sa septième session	8
---	---

I. OUVERTURE DE LA SESSION

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La septième session du Groupe spécial du Mandat de Berlin (ci-après dénommé "l'AGBM") s'est tenue à l'hôtel Maritim, à Bonn, du 31 juillet au 7 août 1997.

2. Le Président de l'AGBM, M. Raúl Estrada-Oyuela, a ouvert la session le 31 juillet 1997. Il s'est tout d'abord déclaré convaincu que des résultats seraient obtenus à cette session et il a invité toutes les Parties à travailler dans ce sens. Il a fait observer qu'on se préoccupait de plus en plus des changements climatiques, ajoutant que la récente réunion du Groupe des Sept et de la Fédération de Russie à Denver (Etats-Unis d'Amérique) ainsi que la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies tenue en juin 1997 avaient démontré que les changements climatiques suscitaient en haut lieu un intérêt qui n'avait pas toujours été évident auparavant. Le Président a souligné que la tâche de l'AGBM se limitait à l'exécution du Mandat de Berlin. Il a noté que c'était uniquement lorsque les Parties visées à l'annexe I auraient montré la voie à suivre, y compris en ce qui concerne le mécanisme financier prévu dans la Convention, que l'on pourrait s'attendre à ce que les Parties non mentionnées dans cette annexe jouent un rôle plus actif. Il s'est félicité de la proposition révisée de la Communauté européenne et de ses Etats membres qui contenait des engagements spécifiques mais a noté que le Groupe attendait des précisions analogues d'autres gouvernements. Pendant ce temps, le monde continuait à connaître des phénomènes météorologiques semblables à ceux qui résulteraient des changements climatiques. En conclusion, le Président a noté que dans l'ensemble des Parties visées à l'annexe I, la croissance économique s'était poursuivie ces dernières années mais qu'elle s'était accompagnée d'un accroissement des émissions de gaz à effet de serre, bien que ces Parties se soient engagées à les réduire. De l'avis du Président, les mesures que les Parties visées à l'annexe I devraient prendre pour atténuer les effets des changements climatiques n'empêcheraient pas une croissance économique durable.

3. Le Secrétaire exécutif a souhaité la bienvenue à tous les participants à la session. Il a noté qu'il était de plus en plus souvent interrogé sur le point de savoir à quels résultats il espérait que la troisième session de la Conférence des Parties aboutirait et quelles étaient, d'après lui, les chances de voir cet espoir se concrétiser. Le Secrétaire exécutif a indiqué qu'il espérait que l'on parviendrait à un accord clair qui pourrait être facilement compris par les politiciens et le public. Il a fait observer qu'en revanche les articles 4.2 a) et b) de la Convention n'étaient pas limpides et pouvaient être interprétés de différentes manières. A son avis, un accord devait avoir un caractère dynamique, ce qui signifiait qu'il ne fallait pas continuer à laisser les choses suivre simplement leur cours. Il a fait en outre remarquer que l'accord devrait montrer clairement aux principaux agents économiques que des évolutions étaient intervenues et que tous devraient aider à les traduire dans les faits.

4. Le Président du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), M. Bert Bolin, a rappelé les conclusions du deuxième Rapport d'évaluation et des trois documents techniques déjà rédigés par le GIEC. Il a noté qu'une augmentation de la température comprise entre 0,3 et 0,6 °C avait

été observée au cours de ce siècle et que dans l'hypothèse où la sensibilité du climat serait conforme à la "valeur la plus probable" et compte tenu des effets des futures augmentations d'aérosols, les modèles prévoyaient une augmentation de la température moyenne globale à la surface d'environ 2 °C entre 1990 et 2100. M. Bolin a indiqué qu'il s'agissait peut-être d'une sous-estimation. Il a fait observer que les Parties visées à l'annexe I avaient contribué pour 75 % aux émissions globales en 1985 et qu'elles continueraient à être à l'origine de la majorité de ces émissions au cours des 15 à 20 prochaines années. En conclusion, M. Bolin a noté qu'il existait un grand nombre de politiques et de mesures propres à atténuer les effets des changements climatiques qui pourraient être mises en oeuvre pour un coût limité ou sans qu'il en coûte rien.

5. Des déclarations ont été faites par les représentants de neuf Parties, dont un a parlé au nom du Groupe des 77 et de la Chine, un autre au nom de la Communauté européenne et de ses Etats membres et le troisième au nom du Groupe des Etats d'Afrique.

6. A la 2ème séance de l'AGBM, le 4 août, des déclarations ont été faites au nom d'organisations non gouvernementales travaillant dans le domaine de l'environnement et dans le secteur commercial ou industriel et par une organisation représentant les collectivités locales.

7. Toujours à la 2ème séance, M. Ian Pickard (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), Président du Groupe d'experts des Parties visées à l'annexe I de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, a fait une déclaration au sujet des travaux de ce groupe.

II. QUESTIONS D'ORGANISATION

(Point 2 de l'ordre du jour)

A. Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

8. A sa première séance, le 31 juillet, l'AGBM a adopté l'ordre du jour ci-après :

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux de la session;
 - c) Organisation des travaux de la huitième session.
3. Négociation d'un protocole ou d'un autre instrument juridique.
4. Rapport sur les travaux de la session.

B. Organisation des travaux de la session

(Point 2 b) de l'ordre du jour)

9. A la première séance de l'AGBM, le 31 juillet, le Président a rappelé que le Groupe disposerait de services de conférence pour 18 séances, l'interprétation étant assurée de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures. Il a également indiqué que des services seraient fournis pour deux séances qui se tiendraient simultanément.

10. Le Président a souligné que le but de la session était d'engager des négociations, sur la base du texte publié sous la cote FCCC/AGBM/1997/3/Add.1, afin d'élaborer une version révisée et simplifiée du texte de négociation dans laquelle les différentes variantes proposées aux Parties seraient plus clairement définies. Il a par ailleurs encouragé vivement les Parties à s'efforcer de rapprocher leurs points de vue qui divergeaient à maints égards.

11. A cette fin, l'AGBM a souscrit à la proposition du Président d'organiser des consultations informelles au titre du point 3 de l'ordre du jour sur les sujets suivants :

a) Objectifs quantifiés de limitation et de réduction des émissions (QELRO), sous la présidence de M. Luiz Gylvan Meira Filho (Brésil);

b) Politiques et mesures, sous la présidence de M. Mohamed Ould El Ghaouth (Mauritanie);

c) Promotion soutenue de la mise en oeuvre des engagements prévus au paragraphe 1 de l'article 4, sous la présidence de M. Evans King (Trinité-et-Tobago) jusqu'à son départ le 2 août puis de M. John Ashe (Antigua-et-Barbuda); et

d) Eléments relatifs aux institutions et aux mécanismes, sous la présidence de M. Takao Shibata (Japon).

12. Des déclarations ont été faites par les représentants de quatre Parties, dont un a parlé au nom de l'Alliance des petits Etats insulaires (AOSIS).

C. Organisation des travaux de la huitième session

(Point 2 c) de l'ordre du jour)

13. L'AGBM a examiné cette question à sa dernière séance, le 7 août. Il a prié le Président d'élaborer, avec le concours du secrétariat, un "texte du Président" qui serait au centre des travaux de la prochaine session, en tenant compte des résultats obtenus à la septième session.

14. Le Président a souligné qu'il poursuivrait ses consultations avec les Parties. Pour contribuer à faire avancer le processus, il a en outre encouragé les Parties à se consulter, notamment celles qui étaient tenues par la Convention de prendre la tête de la lutte contre les changements climatiques. Le Président a noté que la huitième session de l'AGBM serait la dernière et

il a souligné que les représentants devraient être mandatés pour négocier de manière sérieuse.

D. Participation

15. On trouvera les listes des participants à la septième session de l'AGBM dans le document FCCC/1997/INF.3.

E. Documentation

16. La liste des documents établis pour la septième session de l'AGBM est jointe en annexe au présent document.

III. NEGOCIATION D'UN PROTOCOLE OU D'UN AUTRE INSTRUMENT JURIDIQUE

(Point 3 de l'ordre du jour)

A. Consultations informelles sur des objectifs quantifiés de limitation et de réduction des émissions

1. Délibérations

17. Comme convenu au titre du point 2 b) de l'ordre du jour, cette question a été examinée dans le cadre de consultations informelles qui se sont déroulées sous la présidence de M. Luiz Gylvan Meira Filho.

2. Conclusions

18. A la 3ème séance de l'AGBM, le 7 août, le Président des consultations informelles sur les QELRO a présenté au Groupe son rapport sur les résultats de ces consultations. Ce rapport figure dans le document FCCC/AGBM/1997/INF.1.

B. Consultations informelles sur les politiques et les mesures

1. Délibérations

19. Comme convenu au titre du point 2 b) de l'ordre du jour, cette question a été examinée dans le cadre de consultations informelles qui se sont déroulées sous la présidence de M. Mohamed Ould El Ghaouth.

2. Conclusions

20. A la 3ème séance de l'AGBM, le 7 août, le Président des consultations informelles sur les politiques et les mesures a présenté au Groupe son rapport sur les résultats de ces consultations. Ce rapport figure dans le document FCCC/AGBM/1997/INF.1.

**C. Consultations informelles sur la promotion soutenue
de la mise en oeuvre des engagements prévus
au paragraphe 1 de l'article 4**

1. Délibérations

21. Comme convenu au titre du point 2 b) de l'ordre du jour, cette question a été examinée dans le cadre de consultations informelles qui se sont déroulées sous la présidence de M. Evans King puis, en son absence, de M. John Ashe.

2. Conclusions

22. A la 3ème séance de l'AGBM, le 7 août, M. John Ashe a présenté au Groupe son rapport sur les résultats des consultations informelles. Ce rapport figure dans le document FCCC/AGBM/1997/INF.1.

**D. Consultations informelles sur les éléments relatifs
aux institutions et aux mécanismes**

1. Délibérations

23. Comme convenu au titre du point 2 b) de l'ordre du jour, cette question a été examinée dans le cadre de consultations informelles qui se sont déroulées sous la présidence de M. Takao Shibata.

2. Conclusions

24. A la 3ème séance de l'AGBM, le 7 août, le Président des consultations informelles sur les éléments relatifs aux institutions et aux mécanismes a présenté son rapport sur les résultats de ces consultations. Ce rapport figure dans le document FCCC/AGBM/1997/INF.1.

IV. RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA SESSION
(Point 4 de l'ordre du jour)

25. A la 3ème séance de l'AGBM, le 7 août, le Président a rappelé que, comme indiqué dans l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/AGBM/1997/4), il n'avait pas été établi de projet de rapport sur les travaux de la session. Le Groupe a accepté une proposition présentée par le Président et a invité le Rapporteur à rédiger le rapport après la session, sous la conduite du Président et avec le concours du secrétariat. Le Président a indiqué que les rapports présentés à l'AGBM par les présidents des consultations informelles seraient publiés séparément.

26. Des déclarations ont été faites par les représentants de neuf Parties, dont un a parlé au nom du Groupe des 77 et de la Chine, un autre au nom de la Communauté européenne et de ses Etats membres et le troisième au nom du Groupe des Etats d'Afrique.

27. Le Président a demandé aux Parties qui étaient en mesure de le faire de communiquer des informations sur les effets que pourraient avoir les politiques et les mesures envisagées, notamment sur les Parties non visées à l'annexe I.

28. En conclusion, le Président a remercié les présidents des consultations informelles de leur concours et a exprimé sa gratitude à l'ensemble des représentants pour leur participation constructive. Il a noté que les Parties avaient précisé leur position, qu'un important travail de rationalisation avait été effectué et que les négociations s'étaient engagées. Le Groupe restait saisi du texte de négociation et des propositions correspondantes cependant que les rapports que les présidents des consultations informelles avaient présentés à l'AGBM étaient reproduits dans le document FCCC/AGBM/1997/INF.1. Le Président a souligné que la session, dont on attendait beaucoup, n'avait peut-être pas donné tous les résultats escomptés mais que des progrès raisonnables avaient été accomplis. Il a exprimé l'espoir que le texte du Président qui devait être établi pour la prochaine session permettrait de poursuivre les négociations afin qu'elles aboutissent lors de la troisième session de la Conférence des Parties.

Annexe

**DOCUMENTS DONT LE GROUPE SPECIAL DU MANDAT DE BERLIN
ETAIT SAISI A SA SEPTIEME SESSION**

Documents établis pour la session

FCCC/AGBM/1997/4	Ordre du jour provisoire annoté
FCCC/AGBM/1997/3/Add.1 et Corr.1	Texte de négociation
FCCC/AGBM/1997/MISC.1/Add.2-5	Implementation of the Berlin Mandate: Additional proposals from Parties

Autres documents soumis à la session

FCCC/AGBM/1997/3	Rapport du Groupe spécial du Mandat de Berlin sur les travaux de sa sixième session, Bonn, 3-7 mars 1997
FCCC/AGBM/1996/MISC.2 Add.1-4	Implementation of the Berlin Mandate: Proposals from Parties
FCCC/CP/1996/15 et Add.1	Rapport de la Conférence des Parties sur les travaux de sa deuxième session tenue à Genève du 8 au 19 juillet 1996
FCCC/AGBM/1997/MISC.1 et Add.1	Implementation of the Berlin Mandate: Proposals from Parties
FCCC/AGBM/1997/MISC.2	Implementation of the Berlin Mandate: Comments from Parties
